

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Henri FRANIERE

Le prêtre devant les questions
sociales

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1907, tome 9, p. 107-110

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Le prêtre devant les Questions sociales

Chaque tournant de l'histoire découvre dans le dogme catholique, certains côtés qui l'attirent, certains aspects qui le captivent plus particulièrement. Le XVII^{me} siècle s'est épris du catholicisme pour son côté moral ; Chateaubriand a poussé les siens à chercher dans la religion du Christ la source du beau ; au XX^{me} ce qui incline vers le catholicisme nombre d'esprits, ce n'est pas tant son côté moral ni son aspect poétique, que son côté social. Le caractère de solidarité universelle inhérent à nos prières, les harmonies de la communion des saints, ou, suivant Huysmans « la doctrine de la suppléance mystique », voilà ce par quoi notre religion force l'admiration des contemporains. Les siècles futurs y découvriront des terrains inexplorés encore.

Ce courant de solidarité qui passe à travers toutes les classes de la société moderne ne peut manquer d'être un

puissant facteur de réhabilitation pour notre divine religion, si nous savons le saisir et le bien diriger. « A la façon d'un fleuve au large parcours qui aurait l'univers entier pour vallée, le courant social a commencé de charrier en tous lieux l'influence de l'Eglise; il en facilite la diffusion, il en suscite le rayonnement » (G. Goyau.) Et cependant ce courant si salubre, que d'obstacles ne rencontre-t-il pas dans le sein de l'Eglise elle-même, jusque dans le clergé ? Facilement on taxe les questions sociales d'Evangile nouveau, d'excroissance ajoutée au dogme, frisant presque l'hérésie. Chose digne de remarque : le clergé accède aux désirs des pontifes romains avec une admirable soumission quand il s'agit des plus petites questions liturgiques, et c'est très bien, mais la voix des papes s'élève-t-elle pour lui indiquer un champ d'action nouveau, l'écho de la parole pontificale s'affaibli.

Et cependant après Léon XIII et les enseignements du pape glorieusement régnant, l'attitude du prêtre en face de ces questions de nouvel ordre ne peut plus être douteuse et dès lors pourquoi ces tergiversations dans l'application pratique de l'enseignement de nos pontifes ? En cela le clergé, inconsciemment sans doute, fait l'affaire de ses pires ennemis. « Savez-vous ce qu'il faut faire de l'Eglise catholique ? » disait à un ami le cynique Frédéric II —

« Il faut en faire un hibou ! » isoler le prêtre de tout : du sentiment, de l'art, de l'économie sociale ! Et il y en aurait qui accepteraient le rôle de « cet oiseau solitaire et triste qui se tient dans un coin avec un air rechigné », parce que beaucoup se gardent d'étendre leur action hors de la sacristie.

« La masse de l'impiété échappe à l'action du prêtre ; écrivait Lacordaire en 1826; renfermés dans l'intérieur du sanctuaire où ils veillent sur les pierres qui en sont restées, ils ne peuvent le défendre contre les attaques du dehors ; ils regardent quelquefois du haut des murs de Sion, et ils

trouvent que le nombre des assiégeants s'augmente toujours; et, redescendus dans l'intérieur du temple, ils racontent ce qu'ils ont vu avec de tristes et éloquents paroles qui ne touchent guère que ceux qui n'ont pas besoin de l'être. » (Lacordaire journaliste)

Que de désastres évités si l'on avait écouté l'éminent dominicain. Malheureusement Lacordaire ne fut pas assez compris et le clergé de France expie cruellement aujourd'hui les prudentes abstentions et pieuses inactions de hier.

L'action est un principe vital, voilà quel doit être le point de départ de quiconque aspire à exercer une influence salutaire. Ne confondons pas le prêtre et le sacristain; le prêtre doit se mêler à tout parce qu'il doit gérer les affaires de Dieu qui est en tout, rien ne lui est étranger nulle part. Son ministère embrasse toutes les formes de la vie de l'homme comme les embrasse la vérité dont il est le porte-voix, comme les embrasse la foi dont il est l'apôtre, comme les embrasse la morale dont il est le champion, comme les embrasse la charité dont il est le détenteur, Il ne faut donc pas que le prêtre reste en arrière dans les questions où la charité est en jeu. Fatalement le peuple suit celui qui se dévoue le plus à son bien être; si donc notre clergé tout en travaillant à la conversion et à la sanctification des âmes, reste étranger à l'œuvre des réformes sociales qui lentement s'élaborent aussi chez nous, il adviendra dans notre pays ce qui est advenu en France: le peuple se détachera du prêtre. Il comprendra alors mais trop tard l'importance de ce problème social qui agite tant d'esprits, mais il ne lui restera qu'à répéter ces paroles de Monseigneur Dabert qui sont une lourde charge pour l'Eglise de France: « Le peuple ne rencontrant pas le prêtre sur le terrain social, s'est éloigné de l'Eglise. Cependant l'Eglise possède seule la vraie doctrine sociale et le Saint-Père pousse vivement le clergé à s'avancer sur le terrain social! »

Il est juste d'ajouter — et nous le reconnaissons de grand cœur — que bien des prêtres dans le clergé valaisan, surtout parmi les jeunes ecclésiastiques, sentent la nécessité d'approfondir les problèmes économiques, pour résister au socialisme qui se dresse devant nous ; aussi demandent-ils à grands cris qu'on les fasse pénétrer dans l'étude de ces graves questions. Que disons-nous ? les laïques eux-mêmes déplorent l'abdication sociale du prêtre et n'avons-nous pas entendu dernièrement un des hommes les plus marquants de notre patrie valaisanne, déclarer à un jeune lévite que de nos jours le prêtre ne doit pas se contenter de célébrer le saint Sacrifice, de prêcher et de confesser, mais que son ministère, pour être fécond, doit s'étendre aux questions économiques et sociales

Si l'on nous accusait d'être utopiste ou novateur, notre défense nous la chercherions dans les encycliques pontificales où elle se trouve lumineusement établie.

HENRI FRANIÈRE